

La Mendicité tolérée, par Alfred Stevens.

Tableau peint par M^r. Breckpot, Bruxelles.

Cette œuvre a figuré à la grande exposition des Beaux-arts à Berlin en 1845; elle appartenait alors à M^r. Luy Pecker, à Bruxelles. On la vit plus tard dans l'exposition de l'œuvre d'Alfred Stevens, à Paris, en 1900^(n° 144 du catalogue); à ce moment elle avait passé dans la collection de M^r. E.-R. R... de Bruxelles (sans doute M^r. Riche Restian dont le nom apparaît sur une vieille étiquette collée au revers du cadre). Nous l'avons remarquée au dernier lieu à l'exposition d'œuvres choisies de Maîtres belges à Anvers, en 1920 (n° 175 du catalogue; propriétaire : M^r. Breckpot).

Un cachet de la poste apposé sur le châssis nous apprend qu'elle s'est trouvée aussi entre les mains de M^m. Henri Le Roy et fils de Bruxelles. Au dos de la toile, Alfred Stevens a écrit le titre du tableau : La Mendicité tolérée.

C'est une de ces œuvres de la première période de Stevens, dont l'artiste a cru devoir corser l'intérêt par un titre suggestif. Composition en forme banale et assez vide; anecdote dans la manière de certains tableaux de Delacroix (Rappelez-vous la Charité de ce dernier, contemporain de Stevens et comme lui élève de Raoux). Mais les belles, sèches colonnes marquent

dès la personnalité du peintre raffiné que fut Stevens.
Quand il s'agit d'un maître national de l'importance
d'Alfred Stevens, le Musée doit, nous semblent-il,
s'efforcer de le représenter dans ses galeries par des
peintures caractéristiques de diverses époques. C'est
sans doute l'œuvre présentée, tout en étant certes
inférieure aux beaux chefs-d'œuvre que nous possédons,
qui est plus évolué et définitif de Stevens, pourrait
prendre place dans nos collections, à la condition
toutefois que le prix n'en soit pas trop élevé.
Le vendeur demande 45.000 francs, ce qui
est absolument exagéré.

Arthus Bertrand.

Nous nous rallions aux conclusions du rapport
ci-dessus et proposons l'apprécier 25.000 francs.

Aef. Vaknary. Pierres-Sedacq

GALERIE ROYALE



EXPOSITION PERMANENTE

GALERIE ROYALE

MAISON FONDÉE EN 1870



= A. & J. BRECKPOT =

EXPERTISES



VENTES PUBLIQUES



INVENTAIRES



EXPERTS

198, RUE ROYALE, 198



Bruxelles, le 13 décembre 1920.

Monsieur le Président et Membres
de la Commission des Musées Royaux
Bruxellois.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le tableau par
alfred stevens "Mendicité tolérée" que je
désire vendre quarante cinq mille francs

Agrééz, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée

Breckpot

Gazette de Beaux Arts . November 1920

Correspondance de Belgique .

L'Exposition des maîtres belges de 1830 à 1914 à Anvers

p. 344.

Un autre magicien de la couleur, qui procède de Ch: de Groux, Alfred Stevens, était aussi dignement représenté à l'exposition. Deux toiles surtout, parmi tant d'autres attiraient l'attention. LA MENDICITE TOLEREE, grand tableau net et simplifié, aux tons plats, aux noirs superbes. Une femme debout et lasse, en vêtements de misère, s'appuie dans l'encoignure d'une porte sombre; à ses pieds, une petite fille dormant, ramassée sur elle même; à droite, à gauche, des encadrements de boutiques noires et rouges; c'est tout. Ce tableau, poignant dans sa simplicité, date de 1855 et il est, en dehors de sa beauté, particulièrement intéressant comme étape dans la formation de Stevens; il montre ce que le maître doit à Ch: de Groux et à Courbet (l'influence de ce dernier est surtout sensible dans la façon dont est traitée la petite fille), il marque un progrès sensible sur les MASQUES DU MERCREDI DES CENDRES du musée de Marseille, de deux ans plus ancien (1853) et plus étroitement encore influencé par Ch: de Groux.

Edouard Michel.

(tableau est reproduit p. 345)

La Mendicité tolérée. Édouard Michel. 1867. Petit tableau. 80 francs.
L'art belge. Musée royal des beaux-arts de Bruxelles. 1867. Petit tableau. 80 francs.
M. Michel. 80 francs.

GALERIE ROYALE



EXPOSITION PERMANENTE

GALERIE ROYALE

MAISON FONDÉE EN 1870



= A. & J. BRECKPOT =

EXPERTISES



VENTES PUBLIQUES



INVENTAIRES



EXPERTS

198, RUE ROYALE, 198

Bruxelles, le 28 X 1920.

À la Commission des Musées Royaux

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous confirmer que je consens à céder au prix de trente-cinq mille francs - mon tableau par Alfred Stevens "Mon dieu ! tolérez", prix approuvé par le comité des accrochements de la section moderne.

Je vous présente à M. le Commissaire l'assurance de ma considération distinguée

A. & J. Breckpot

GALERIE ROYALE

PARIS

EXPOSITION PERMANENTE

GALERIE ROYALE

MAISON FONDÉE EN 1870



= A. & J. BRECKPOT =

EXPERTISES

PARIS

VENTES PUBLIQUES

PARIS

INVENTAIRES

PARIS

EXPERTS

198, RUE ROYALE, 198

Bruxelles, le

28 X 5 1920

Le tableau en attente de vente à fin juillet 1920
est destiné à la Commission des Musées Royaux
de Belgique.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous confier au prix ci-dessous
à céder au prix de trente cinq mille francs
mon tableau par Alfred Stevens "Mendiant"
étoilé, prix approuvé par le comité des
acquisitions de la section moderne.

J'envoie présente Messieurs l'assurance de
ma considération la plus distinguée

A. & J. Breckpot

Bruxelles, le 14 juin 1921.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous renonçons à l'achat du tableau que vous avez bien voulu nous offrir en vente.

Cette oeuvre pourra être retirée au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée N° 9 contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente (de 9 1/2 H. à midi et de 2 1/2 H. à 4 H.)

Nous vous remercions néanmoins de votre offre et vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur BRECKPOT,

198 rue Royale,

BRUXELLES.